

lumière sur l'assainissement



Chers concitoyens,

Vous ne le saviez peut-être pas mais le réseau d'éclairage public de notre commune est complètement vétuste. Le rapport du cabinet mandaté pour le diagnostic est alarmant puisque l'ensemble du réseau présente des avaries et quelques armoires électriques sont considérées comme dangereuses. L'étude qui a

suivi a débouché sur un plan de rénovation sur 12 ans. Après appel d'offres, le marché à bons de commandes d'un montant total de 392.759 € H.T. a été attribué à une société spécialisée. Selon les modalités de celui-ci, la commune s'engage à réaliser des travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration à hauteur de 15.000 € H.T. minimum et 50.000 € H.T. maximum chaque année, selon ses possibilités budgétaires et l'urgence des interventions à réaliser.

Ainsi, au fil des ans, l'éclairage public de Marœuil deviendra plus sécurisant, conforme aux normes en vigueur et moins énergivore. Cette année, un budget de 60.000 € T.T.C. a été attribué pour les premiers travaux qui concerneront les armoires électriques les plus vétustes, le nettoyage des globes de toutes sections et le remplacement des lanternes et candélabres de quelques rues.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, date de notre intégration, la compétence "Assainissement" revient à la Communauté Urbaine d'Arras (C.U.A.). Dès lors, et du fait des déboires de notre ex-Communauté de Communes de l'Artois avec le SIDEN qui aurait dû commencer la construction d'une station d'épuration sur notre territoire. nous avons réussi à convaincre les conseillers communautaires de la C.U.A. de la nécessité immédiate de réaliser l'assainissement de

Maroeuil. Un budget d'un million d'Euros a été voté à cet effet pour l'année 2013. Elus et techniciens territoriaux se sont réunis à maintes reprises et nous avons maintenant un plan de zonage des travaux à réaliser. Nous serons raccordés au réseau communautaire par une canalisation tirée depuis la commune d'Anzin-St-Aubin. L'appel d'offres a été lancé et les travaux commenceront d'ici la fin de l'année. Cette première canalisation aboutira au premier point de relevage prévu près de l'intersection des rues de Louez et Georges Brassens. En 2014, les premiers raccordements d'habitations commenceront rue de Louez, vers la rue de la Marlière, jusqu'à la Poste où un second poste de relevage sera installé. Ensuite, le réseau progressera, "en parapluie", mois après mois. La durée des travaux prévus pour l'assainissement intégral de Marœuil est de 7 ans. Des aides financières pour la connexion au réseau seront possibles et chaque particulier sera informé en temps et en heure.

J'ai toujours émis des réserves et exprimé mes craintes quant au démarrage des travaux d'assainissement de Maroeuil. Pour la première fois, et puisque nous en sommes désormais les acteurs directs, je suis très confiant. L'Arlésienne, qui aura quand même duré plus d'un quart de siècle, touche à sa fin et je ne peux que m'en réjouir.

J'aurais voulu vous souhaiter de bonnes vacances par le biais du panneau lumineux installé rue du Général Leclerc mais, depuis son installation, celui-ci est plus souvent en panne qu'opérationnel ! Je demande au fournisseur son remplacement.

Je vous souhaite de profiter pleinement de la période estivale, même si le temps n'est toujours pas au beau fixe.

> Cordialement, Daniel DAMART Votre Maire

Informations



Collecte, traitement des déchets : le Syndicat Mixte Artois Valorisation est votre interlocuteur.

Si vous avez des questions liées :

- à la collecte des déchets sur votre commune (date de ramassage, reports, problèmes de conteneurs...),
- au tri, à la valorisation des déchets,
- aux déchèteries, aux recycleries (horaires d'ouverture, objets acceptés...),
- aux plates-formes de compostage, au compostage en général,

un seul numéro, celui du Point Info Déchets : N° Vert 0 800 62 10 62

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h. Informations également disponibles sur le site internet www.smav62.fr



Informations Bibliothèque Municipale

otre bibliothèque est ouverte 2h de plus :

lundi: 15h00 à 19h00 ieudi: 15h00 à 18h00 mardi: fermée vendredi: 16h30 à 19h00 Mercredi: 15h00 à 17h30 samedi: 10h00 à 12h00

la bibliothèque sera fermée du 4 au 31 août.



Cuves de récupération d'eau de pluie à tarif préférentiel

Dans le cadre de sa politique de développement durable et afin de promouvoir les économies d'eau, la Communauté Urbaine d'Arras propose aux habitants du territoire l'achat de cuves de récupération d'eau de pluie à tarif préférentiel.

Pour bénéficier de cette offre, toute personne intéressée est invitée à retirer un bon d'enlèvement à l'Espace Info Energie de l'Arrageois, situé au 17 boulevard de Strasbourg à Arras, munie d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité et à se présenter avec le bon d'enlèvement auprès des Etablissements Boyenval Van Peer situés 2 rue des Rosati à Saint-Laurent-Blangy, pour retirer le matériel.

Deux tailles de cuves sont disponibles. Le tarif préférentiel correspond à une réduction de 50% prise en charge par la Communauté Urbaine d'Arras.

	Tarif de base	Prix de vente
Cuve de 210 litres	30 €	15€
Cuve de 510 litres	60 €	30 €

ETAT CIVIL

Naissances

Victor BOUREL, né le 13/05/2013 à Lambres-Lez-Douai Sacha LAFOND, né le 02/06/2013 à Arras Louise CRIGON-RANDOUR, née le 05/06/2013 à Arras

Mariages

Gilbert LIARD et Laurence DECAIX, le 01/06/2013

Décès

Fernande CREPIN née MERCIER, le 02/06/2013

Délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 14 Mars 2013

- ✓ Acceptation de la modification des compétences de la Communauté Urbaine d'Arras afin d'harmoniser la rédaction des compétences à l'échelle des 39 communes membres constituant désormais la C.U.A.
- ✓ Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de programme local de l'habitat (2014-2020) présenté par la Communauté Urbaine d'Arras et confirme que les objectifs présentés dans la fiche d'action communale (intégrée au programme d'actions territoriales) sont conformes aux objectifs de développement de la commune
- ✓ La Communauté Urbaine d'Arras a décidé, par délibération de son conseil en date du 15 janvier 2013, d'assurer la viabilité hivernale des voiries communautaires. Par souci de réactivité et d'efficacité du service public, les communes membres assureront la viabilité hivernale de certaines de ces voiries situées sur leur territoire. Les coûts engendrés seront refacturés à la C.U.A.
- ✓ Evaluation de la valeur d'emprises correspondant à des espaces communs de la « résidence du moulin » à 1 000 €
- √ Validation d'une baisse des redevances d'occupation du domaine public afin qu'elles ne soient pas dissuasives pour les commerçants ambulants qui s'installent régulièrement dans la commune.
- √ Versement rétroactif de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures aux agents concernés, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.
- ✓ Participation à hauteur de 50 % du coût mensuel de l'abonnement ou de la carte du transport ferroviaire des jeunes qui sont ou pourraient être en apprentissage au sein de la commune .
- ✓ Réévaluation du montant de la bourse communale, qui n'ont pas été revalorisées depuis 1995. Elle sera fixée, à compter de l'année scolaire 2013-2014, à 36.50 € (contre 30,50 € précédemment).
- ✓ Réaffirmation du lien entre la commune de Maroeuil et la commune de Bösperde (en Allemagne) à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée
- √ Versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € à

« l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette » pour l'acquisition d'un nouveau drapeau avec identification en broderie.

Questions diverses:

- ✓ Présentation du rapport d'expertise qui juge la construction du bâtiment de la Poste de bonne qualité mais relève quelques désordres à réparer. Le montant de ces travaux s'élèverait à 25 000 € H.T. Le prix de vente du bâtiment, évalué par Les Domaines est de 222 000 €. Monsieur le Maire rappelle que la Poste s'engage à rester locataire du rez-de-chaussée et à maintenir son activité pendant au minimum 6 ans moyennant un loyer annuel de 14 807 €, soit une recette de 88 842 €. L'étage peut être loué comme logement. Une hypothèse basse de loyer à 400 € apporterait une recette complémentaire de 28 800 € sur 6 ans. Il est précisé qu'une réserve sera mise sur la charge reposant sur le futur propriétaire en cas d'obligation de mise aux normes.
- M. Thomas CARBONNET, Conseiller Municipal Délégué aux travaux, remercie les services techniques municipaux pour le travail réalisé afin de déneiger la commune pendant la saison hivernale. Il remercie également un particulier pour l'aide apportée, le 13 mars, afin de retirer le mur de neige qui s'était formé dans le haut de la rue du Fresnoy.
- Mme Bernadette BOURSIER précise que la majorité des familles, ayant répondu au questionnaire sur la réforme des rythmes scolaires, expriment une préférence pour une mise en place de la modification des rythmes scolaires en 2014 et pour la planification de la demi-journée de classe le mercredi matin.
- ✓ M. Claude CAUET, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la réunion du 7 mars relative à l'évolution de la délinquance de proximité sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras. Il précise qu'à Maroeuil, les statistiques montrent une baisse de la délinquance.

Réunion du 25 Mars 2013

- ✓ Attribution des subventions aux associations
- ✓ Création d'un emploi d'adjoint technique non titulaire pour un accroissement saisonnier d'activité dont les missions seront l'entretien des espaces verts et des voiries, les opérations de manutention et les petits travaux d'entretien des bâtiments
- ✓ Création d'un emploi d'adjoint technique territorial non titulaire à temps non complet à compter du 11 avril 2013, pour l'encadrement des services de cantine
- ✓ Organisation de trois colonies de vacances à destination des 13-17 ans proposées par la société « Autrement Loisirs »:
 - séjour à Aiguines dans les Gorges du Verdon du 6 au 19 juillet 2013
 - séjour à Onnion dans la région d'Annemasse Haute-Savoie du 6 au 19 juillet 2013
 - séjour itinérant en Espagne Barcelone/ région d'Alicante / Madrid du 13 au 30 juillet 2013

✓ Maintien des taux de fiscalité directe locale pour 2013 :

taxe d'habitation 19,28 %
taxe sur le foncier bâti 25,23 %
taxe sur le foncier non bâti 43,85 %

✓ Vote du budget primitif 2013 de la commune :

section de fonctionnement : 1 875 524,00 €
section d'investissement : 276 799,00 €

- ✓ Suite aux concertations menées avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, il ressort clairement le souhait majoritairement exprimé de solliciter un report de la date de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014. M. le Maire en informera le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.
- ✓ Transfert d'emprunt du service des eaux au profit de la Communauté Urbaine d'Arras
- ✓ Accord sur un délai supplémentaire de 6 mois pour achever les travaux de réhabilitation de la gare de Maroeuil par le propriétaire du bâtiment. Il lui a été cependant rappelé par courrier que le non respect des conditions indiquées dans le cahier des charges ferait l'objet d'une procédure au Tribunal de Grande Instance.

13 Avril: Concert de chorales



La chorale Mélimélodies et la chorale AmStramGram d'Achicourt ont offert un concert de qualité au public venu nombreux.

5 Mai : Graines de peintre



Les peintres de l'association Cap'art se sont « défiés » de manière amicale sur un thème imposé. Le tableau de Mme PETRICOLA a été choisi par le jury.

6 Avril : un autre regard sur le Marais



Le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord-Pas-de-Calais et la Municipalité ont fait découvrir les richesses du Marais et du bois de Maroeuil.

27 Avril : Concert de l'Harmonie



L'harmonie a proposé un programme basé sur les musiques de film. La participation des élèves de l'école Yourcenar a été fortement appréciée.

7 Avril : Parcours du cœur



Plus de 80 marcheurs ont participé à cette randonnée proposée par Toutathlon et la commune. 130 € ont été reversés à la Fédération Française de Cardiologie.

Les Commémorations Officielles





28 Avril : Sortie Moto



150 motards et 60 quads ont répondu « présent » à la sortie organisée par le Moto Club des Eperviers de l'Artois de Maroeuil.

1^{er} Mai : Challenge Inter-associations



Le trophée a été, cette année, remporté par l'A.I.M.E.

Du 18 au 20 Mai : Jumelage avec Bösperde



70 Marœuillois se sont déplacés lors du week-end de Pentecôte pour rendre visite aux amis de Bösperde. La visite guidée du stade du Borussia de Dortmund restera pour beaucoup un point fort de ce séjour.

Le 10 Mai : Gala de l'école de danse communale



« Culture du monde » était le thème choisi par Pascale BERZIN, professeur, et ses danseuses pour ce gala 2013.

4 Mai : Tournoi de pétanque

Rendez-vous désormais incontournable : les échanges de la Boule Marœuilloise avec le club de Champigneul-en-Cchampagne ont rassemblé bon nombre d'amateurs de pétanque lors de cette journée qui s'est terminée par un cochon grillé.

Agenda

Samedi 29 Juin : Exposition de peinture

Organisée par Cap'Art



Grange de l'Abbaye, rue Neuve à Marœuil de 13h à 21h

Entrée libre

Samedi 6 Juillet : Grand Bal animé par l'orchestre KUBIAK Organisé par le Comité des Fêtes, danse création et l'harmonie

Chapiteau, Parc de la Mairie à 21h00

ouverture des portes à 20h00

PAF : Adulte 15 € / Enfant (-12 ans) 8 €

Réservations et renseignements : mercredi 3 juillet de 18h00 à 20h00 au bureau des associations (à côté de la mairie) ou au 06 78 13 71 05

Restauration sur place. Service de sécurité.

Dimanche 7 Juillet : Bal Country

Organisé par Danse Création

Chapiteau Rue du Four, de 14h à 20h

Restauration sur place.

P.A.F. : 2 €

Réservations: au 06 75 94 43 17 (cauetsylvie@orange.fr)

ou 06 88 41 27 79 (lefurpat@orange.fr)

Lundi 8 Juillet : Zumba et Body Minceur

Organisés par Danse Création



Sous le Chapiteau, Rue du Four à 19h00

cours de zumba suivi de la présentation d'une séance "body

minceur" et hi-low animés par Christelle et Hassan.

Entrée gratuite.

Vendredi 12 Juillet : Récital d'opérette et repas chantant. Organisés par Opérette en fête.

Sous Chapiteau Rue du Four,

Avec: Jean-Marie TRUFFIER, Mathilde JACOB et Nathalie ROSEN

16h: Récital d'opérette

19h : Apéritif suivi d'un repas champêtre

Repas: Adulte 12 €/ Enfant (-12 ans): 8 €

Concert: 10€ - Repas et concert: 20€

Réservation avant le 7 juillet : contact 06 16 84 59 31

Samedi 13 Juillet : Bal populaire et Feu d'artifice

23h : Feu d'artifice proposé par la commune.

Stade « Orlando BALESTRA » de Maroeuil

Bal populaire sous chapiteau, parc de la Mairie.

Organisé par le Comité des Fêtes.

Buvette et restauration sur place Entrée libre, Service de sécurité

Conception: Commission Communication Contact: vincent.vaniet@maroeuil.fr

31 Mai : Fête des Voisins



Il y avait en ce 31 mai dans les rues de Maroeuil une douce ambiance festive pour la traditionnelle fête des voisins.

Dimanche 14 Juillet : Commémoration officielle

11h00 : - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

- Défilé jusqu'à la Maison des Associations
- Remise de la médaille de la ville, des diplômes de Médaille d'Honneur du Travail.
 - Accueil des nouveaux arrivants
 - Vin d'honneur

<u>Dimanche 14 Juillet :</u> Après-midi récréatif

Organisé par le Comité des Fêtes

15h00 à 19h00: Parc de la Mairie, rue du Four

Au programme: Structures gonflables, jeux de kermesse,

En cas de mauvais temps, les animations auront lieu sous le chapiteau

Jeudi 15 Août : Brocante et tournoi de pétanque

Organisés par le Comité des Fêtes.

7h00 à 13h00 : Brocante de la gare

Réservation des emplacements : les samedis 13, 20, 27 juillet, 3 et 10 août de 9h à 12h au bureau des associations. 3 € les 3 m. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité

Renseignements au 06 67 08 54 53

14h30 : Tournoi de pétanque

En doublette formée, aux terrains du Marais, rue d'Étrun. Inscription 14h30 - Jet du but à 15h00 précises

5 € par équipe

Réservé aux habitants de Marœuil, d'Étrun et aux invités.

En bref ...

Cours de Hi-Low et Body minceur

L'association Danse Création va mettre en place un cours régulier Body Minceur et Hi-Low qui sera programmé chaque jeudi de 19h à 20h et de 20h à 21h à la salle des fêtes de Marœuil, à partir du jeudi 12 septembre 2013. Renseignements: 06 71 10 81 82

Activités sportives adaptées

Dans le cadre d'un projet innovant, Danse Création répondre aux besoins d'un large public, des activités adaptées en lien avec certains "soucis" de santé liés à l'âge, à la sédentarité, à certains troubles comme les lombalgies, le diabète, la surcharge pondérale, les troubles cardio-vasculaires et / ou respiratoires, l'hypertension... Ces activités "sportives" adaptées au profil de chacun pourraient être dispensées la journée. Si vous souhaitez en savoir plus, rapprochez-vous de la présidente de l'association au 06 71 10 81 82.

Tennis de table de Marœuil

Résultats de la dernière saison 2012-2013 au classement UFOLEP



Equipe honneur 1: 6^{ème} Equipe honneur 2: Équipe 1^{ère} division : Equipe 3^{ème} division :

Pour la saison 2013-2014 :

La reprise des entraînements aura lieu le 11 septembre à partir de 17h30 salle Polyvalente de l'école Yourcenar. Il est indispensable de fournir un certificat médical le jour de la reprise.